

# **Projet de redéfinition de la sectorisation des collèges du Nord Toulousain**

Réunion de concertation  
Vendredi 5 juillet 2019  
au collège Paul Cézanne  
à Montrabé

**Compte-rendu**

# Introduction

**Plus de 130 personnes** (parents d'élèves, membres des équipes enseignantes d'écoles et de collèges, élus...) ont participé à la réunion de concertation qui s'est tenue **le 5 juillet 2019 au Collège Paul Cézanne à Montrabé** de 18h15 à 20h45.

Marie-Claude Farcy, Conseillère départementale, était présente, ainsi que plusieurs agents des Directions de l'Éducation et des Transports du Conseil départemental, pour répondre aux différentes interrogations des participants.

L'objectif de la réunion publique était d'informer sur les enjeux de la sectorisation (pour les enfants entrant au collège en septembre 2020), de présenter l'état d'avancement des études menées par le CD31, le contexte et les critères de réflexion, de partager les avis et de commencer à analyser les premières hypothèses élaborées par la direction de l'Éducation.

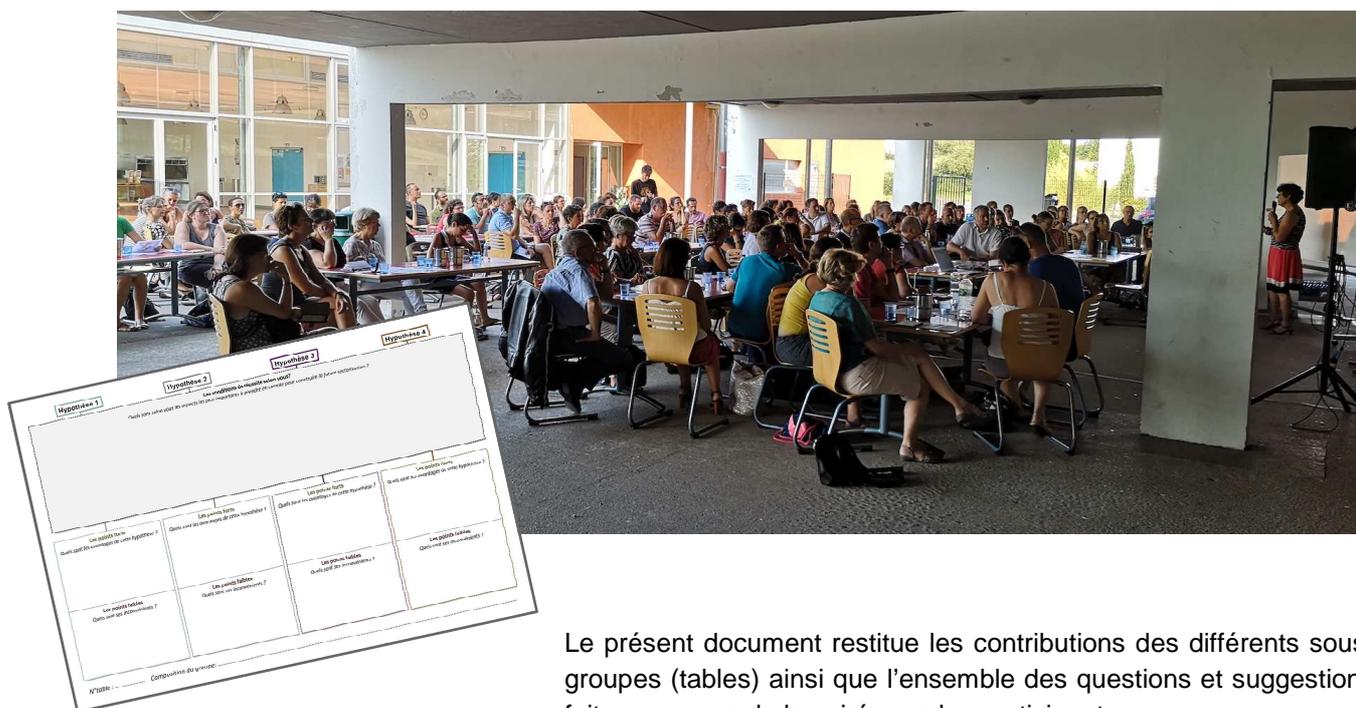
Après un accueil de M. Héraut, Principal du collège Paul Cézanne et de Marie-Claude Farcy, conseillère départementale, la rencontre s'est déroulée en 2 grands temps :

- La présentation du **projet de redéfinition de la sectorisation** des 12 collèges du Nord Toulousain et l'état d'avancement des études par Laurent Delrue, Directeur Général Délégué chargé des services opérationnels – Cd31 et Mariette de Malvinsky, Directrice Générale Déléguée Adjointe à l'Éducation et au Patrimoine – CD31.

*(le diaporama présenté lors de la réunion est disponible sur le site internet de l'Espace Numérique de Travail du Conseil départemental :*

<http://www.ecollege.haute-garonne.fr/sectorisation-des-colleges/>)

- Le **recueil des avis et des idées des participants** sur le projet et les hypothèses envisagées. Les participants ont travaillé en sous-groupes autour de deux questions :
  - quels sont les critères les plus importants à prendre en compte pour construire la future sectorisation ?
  - quels sont les points forts et les points faibles des quatre hypothèses présentées ?



Le présent document restitue les contributions des différents sous-groupes (tables) ainsi que l'ensemble des questions et suggestions faites au cours de la soirée par les participants.

## Les contributions des participants

	<p align="center"><b>Les conditions de réussite :</b>  <i>Quels sont selon vous les aspects les plus importants à prendre en compte pour construire la future sectorisation ?</i></p>
<p>Table 1 Composition du groupe : parents d'élèves (Launaguët, Mons, Rouffiac, Quint F, Castelmauroux, St Jean)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bonne relation / communication écoles-collège pour définir les profils et besoins de chaque élève</li> <li>- Maintien / amélioration de la qualité d'enseignement au sein du collège sectorisé</li> <li>- Ne pas « couper » une commune même s'il y a plusieurs écoles : au-delà de la vie scolaire, il faut maintenir/prendre en compte la vie périscolaire (activités extra-scolaires au sein d'une commune) =&gt; une même commune pour un même collège</li> <li>- Quid de la prise en compte du privé dans la sectorisation : cette nouvelle sectorisation / mixité peut pousser les familles des communes vers le privé : quels arguments ?</li> <li>- Ne pas atteindre le nombre critique de 30 élèves par classe : quelles sont les garanties données ?</li> </ul>
<p>Table 2 Composition du groupe : 4 parents d'élèves de Castelmauroux et 2 de Launaguët Mr le Maire de Launaguët</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Temps de trajet (le plus court possible)</li> <li>- Effectifs par classe (idéalement inférieur à 25)</li> <li>- Mettre des lignes de bus en place, avec des horaires adaptés pour les enfants finissant plus tôt =&gt; mais, dans tous les cas, Castelmauroux perd sa flexibilité horaire en perdant la Ligne Tisséo de St Jean</li> <li>- Taux de mixité par classe à respecter</li> <li>- Castelmauroux ne veut pas partir de St Jean : pas d'autonomie pour les enfants car le bassin de vie est sur St Jean et L'Union</li> </ul>
<p>Table 3 Composition du groupe : Parents / Prof / élus municipaux / représentants de parents</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le plus important est la liaison CM2-6<sup>ème</sup> pour composer une bonne mixité des classes de 6<sup>ème</sup>. Chaque collège ne doit pas absorber plus d'une classe de 28 à 30 élèves sur 4 ans (cela fait environ 120 élèves, c'est beaucoup !).</li> <li>- Les collèges de Montrabé et Quint n'ont pas de gros changements de mixité sociale alors que l'Union et St Jean sont fortement impactés. Les populations « délocalisées » ne sont pas les mêmes</li> <li>- Il faut éclater les CM2 d'une même école sur plusieurs collèges</li> <li>- Il faut que les élèves de Rosa Parks soient mieux répartis / sur de plus nombreux établissements</li> <li>- Il faut garder des effectifs raisonnables, ne pas augmenter brutalement les effectifs d'un collège et d'un niveau. Attention aux effectifs trop importants à supporter pour St Jean et G. Chaumeton (Union). St Jean est déjà en quasi-saturation.</li> <li>- Tous les élèves doivent être scolarisés dans leur collège de secteur avec de la place pour les dérogations</li> <li>- Attention au problème de transport</li> <li>- Où est la re-sectorisation de Jolimont ?</li> <li>- Quelle projection avec la création des collèges Paléficat et Balma ? on aimerait les avoir</li> <li>- Avec les ULIS et les SEGPA : classes à 30 !? quelle inclusion possible ?</li> </ul>
<p>Table 4 Composition du groupe : Parents d'élèves Enseignants</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Temps de trajet et facilité de trajet + fiabilité du trajet</li> <li>- Si mixité sociale alors pas de classe de plus de 25 élèves</li> <li>- Quels moyens donnez-vous à l'équipe éducative pour encadrer ces jeunes qui viennent de milieux défavorisés?</li> <li>- Pas d'arrivée massive car temps d'adaptation nécessaire pour réorganiser</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Que se passe-t-il si le taux de respect augmente avec le changement de rattachement ? et quid des collèges déjà surchargés ?</li> </ul>
<p>Table 5 Composition du groupe : Parents d'élèves de Mons, Castelmaurou, L'Union et Montrabé Enseignants</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Respect du lieu de vie de l'enfant (sport, nounou, piscine, chemin du travail, habitudes...)</li> <li>- Le temps de transport pour les enfants et les familles + le type de transport (rotation de Tisséo/transport scolaire avec un aller/retour par jour)</li> <li>- Le rapport entre le nombre des « nouveaux » par rapport au nombre total d'élèves</li> <li>- Ne pas mettre ensemble des élèves trop différents : Respect de l'écart type dans les résultats scolaires, les situations sociales, etc...)</li> <li>- Un établissement où l'espace « vital » est respecté (le self n'est pas une salle de permanence)</li> <li>- Continuité entre l'école, le collège, le lycée (pourquoi déstabiliser les enfants en changeant de secteur ⇒ Ecole Castelmaurou – Collège de Montrabé – Lycée Raymond Naves</li> </ul>
<p>Table 6 Composition du groupe : 6 Parents d'élèves 1 équipe éducative</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le temps de transport pour les enfants déplacés et la fréquence</li> <li>- Passation des dossiers des enfants pour bien les connaître pour favoriser la mixité</li> </ul>
<p>Table 7 Composition du groupe : 2 Parents d'élèves de Castelmaurou et 2 de Mons (dont 1 parent enseignant)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Durée de transport et flexibilité/souplesse du transport (un ou plusieurs ramassages dans la journée)</li> <li>- Mixité limitée dans le collège de manière globale et par classe + effectif limité par classe et accompagnement des élèves le nécessitant.</li> <li>- Prendre en compte, dans la construction des classes de 6<sup>ème</sup>, les retours des directeurs d'écoles de toutes les écoles même celles des quartiers éloignés géographiquement</li> <li>- Les élèves d'une même école primaire devraient être tous rattachés à un même collège pour garder leurs repères</li> <li>- Accompagner les professeurs des collèges avec des effectifs de classe limités pour une meilleure intégration</li> </ul>
<p>Table 8 Composition du groupe : Montrabé/ Mons/ Quint F/ St Jean/Launaguet/ L'Union</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ne pas compter trop juste les effectifs pour pouvoir permettre les ajustements et permettre aux élèves du secteur d'aller dans leur collège de rattachement</li> <li>- Temps de transport le plus court en temps aux heures d'affluence</li> <li>- Favoriser plutôt les quartiers limitrophes</li> <li>- Limiter les transports en autocar éloignés</li> </ul>
<p>Table 9 Composition du groupe : 5 parents d'élèves 1 personnel ATT 1 enseignant</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Durée de transport inférieure à 25 min porte-à-porte</li> <li>- Proportion d'enfants arrivants par classe (4 maximum sur 30)</li> <li>- Prise en compte des constructions (très nombreuses !) sur les prévisions d'effectifs</li> </ul> <p>A noter : Possibilité de libérer des places sur St Jean et L'Union pour réduire les temps de transport (le groupe propose une hypothèse 5)</p>

<p>Table 10 Composition du groupe : Ecoles Jean Moulin (Montrabé), M Pagnol (Castelmaurou), A Rimbaud &amp; Les Sables (Launaguet), St Jean + Collège Montrabé</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La proportion d'élèves de CSP défavorisée intégrée par classe ET dans le collège</li> <li>- Le nombre d'élèves par classe (30 élèves par classe !)</li> <li>- Les moyens supplémentaires alloués pour intégrer ces élèves : Moyens financiers ET Moyens en termes d'heure : il faut absolument que le rectorat s'engage par écrit à fournir 26 heures/ nouvelle classe formée (ces heures d'enseignement ne doivent pas être prises sur l'autonomie de l'établissement)- Tous les élèves doivent pouvoir bénéficier de l'AP-aide personnalisée, avec des demi-groupes et ainsi permettre la différenciation pédagogique</li> <li>- Non prise en compte des élèves ULIS et SEGPA</li> <li>- Formation des enseignants</li> <li>- Faire attention aux dérogations demandées : risque de déséquilibre (les « favorisés » allant vers le privé)</li> <li>- Liaison forte écoles-collège : connaître les dossiers des élèves de CM2</li> <li>- Est-ce que tous les élèves auront bien 1h30 de pause méridienne ?</li> </ul>
<p>Table 11 Composition du groupe :</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Des temps de trajet minimisés</li> <li>- Pas trop d'enfants par classe (25 élèves maximum) avec mixité (max 4 élèves / classe venant des quartiers défavorisés)</li> <li>- Pour mieux répartir, élargir aux communes limitrophes (ex : Aucamville, Fenouillet)</li> </ul>
<p>Table 12 Composition du groupe : 7 parents d'élèves (de Montrabé, Launaguet, Mons et 1 professeur de Rosa Parks) 1 représentante CA Launaguet</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Temps de trajet domicile – collège le plus court possible</li> <li>- Nombre d'effectif par classe : maximum 25</li> </ul>
<p>Table 13 Composition du groupe : parents d'élèves de Mons</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- A noter : un groupe de parents de l'école de Mons a travaillé en amont de la réunion publique et a formalisé leur avis sur le projet de sectorisation : signé par 42 parents d'élèves, le courrier indique un avis favorable au rattachement de Mons au collège de Quint F..</li> </ul>
<p>Table 14 Composition du groupe : Montrabé – Mondouzil - Castelmaurou</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pourquoi aucun scénario ne laisse les élèves de Castelmaurou à St Jean ? n'est-ce pas discutable ? Les activités/le bassin de vie est à St Jean et L'Union (problème du lycée lié à la carte des collèges)</li> <li>- Transports : des bus directs – 15-20 min maximum</li> <li>- Mixité : quel dispositif mettre en place pour encadrement et assistance d'éducation pour les élèves en difficulté ? =&gt; baisser les effectifs par classe pour compenser l'effort des enseignants</li> </ul>

### Les critères pour la sectorisation

Tout au long de la réunion, les contributions de l'assistance ont complété les critères à prendre en compte pour la sectorisation. Ils sont listés ci-dessous, puis complétés par les retours des travaux de groupe (en bleu) lors de la plénière finale.

Remarques sur les 4 critères principaux :

- 1) **la saturation des collèges** (en lien, notamment, avec le nombre d'élèves et la taille des classes).

La proportion d'élèves extérieurs qui arrive sur les collèges doit être modérée, pour qu'il y ait une bonne intégration des élèves et une bonne adaptation des élèves et des équipes enseignantes.

- 2) **La proximité**

Ce critère a été relevé plusieurs fois, notamment en ce qui concerne le maintien du lien entre les parents et l'équipe éducative.

- 3) **L'accessibilité des collèges** (à pied et/ou en transport en commun)

Plusieurs groupes ont repris ce critère et l'ont précisé en termes de :

- Temps de trajet (le plus court possible, notamment aux heures de pointe)
- Fréquence des transports

- 4) **La mixité sociale**

- Recherche d'équilibre de toutes les origines sociales dans les collèges, tout en étant modérée, pour ne pas faire de changements trop brusques.
- La mixité doit être modérée au sein des collèges, mais aussi au sein des classes (4-5 élèves avec des difficultés - que ça soit d'apprentissage, de comportement ou autre, par classe)

Les participants ont ajouté plusieurs conditions de réussite à prendre en compte :

- 5) Les **moyens** mis en place pour intégrer ces changements d'effectifs et de mixité
- 6) La cohérence avec la **carte scolaire des écoles et des lycées**
- 7) La **réussite** et la progression des élèves (maintien des Aides Personnalisées et des travaux en demi-groupes ?)
- 8) Le **lien école/collège**, plus particulièrement au niveau des enseignants

Enfin, certains groupes ont fait des contributions sur des éléments méthodologiques :

- 9) **L'avis des personnes qui ne sont pas impactées est intéressant** mais leur « poids » ne doit pas être le même que celui des personnes impactées (parents d'élèves, enseignants...)
- 10) Nécessité de **faire un bilan** de ce qui a été fait dans les autres collèges et **capitaliser sur ce qui a marché ou n'a pas marché.**

## Quels sont les points forts / avantages des 4 hypothèses proposées?

	Hypothèse 1	Hypothèse 2	Hypothèse 3	Hypothèse 4
Table 1	-	-	-	-
Table 2	Apports d'élèves au collège de Launaguet	Hypothèse la moins pire pour Montrabé	-	-
Table 3	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Mons rattachée à Quint F.(dans les relations CM2-6<sup>ème</sup> les enfants font déjà les activités ensemble, se connaissent). Le Lycée de rattachement serait ensuite le même.</li> <li>- Castelmaurou rattaché à Montrabé : proximité inchangée – en revanche le lycée de rattachement changerait pour Gragnague</li> <li>-Hypothèse la plus favorable pour Chaumeton à l'Union</li> </ul>	-St Jean : cette hypothèse modifie légèrement les écueils des autres hypothèses (climat de l'établissement de St Jean)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pour Castelmaurou : maintien un collège à échelle humaine</li> <li>-Baisse des effectifs mais les postes d'enseignant sont -ils menacés ?</li> </ul>	-
Table 4	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Temps de trajet optimisé</li> <li>- Les élèves d'H Auclert peuvent être rattachés au lycée Stéphane Hessel (même lycée que Montrabé)</li> </ul>	-	-	-
Table 5	-	-	-	-
Table 6	-	-	-	-
Table 7	- Mons est rattaché à Quint F (beaucoup de parents travaillent vers Labège)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- les écarts d'effectifs sont plus modérés que dans les autres hypothèses</li> <li>- Mons est rattaché à Quint F (beaucoup de parents travaillent vers Labège)</li> <li>- cette hypothèse est plus équitable en termes de mixité</li> </ul>	- Mons est rattaché à Quint F (beaucoup de parents travaillent vers Labège)	Mons est rattaché à Quint F (beaucoup de parents travaillent vers Labège)
Table 8	<ul style="list-style-type: none"> <li>(+++)</li> <li>- très peu de déplacements</li> <li>- quartiers très proches</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>(-)</li> <li>- Montrabé : effectifs les moins nombreux ?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>(++)</li> <li>?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>(-)</li> <li>-zones limitrophes</li> </ul>
Table 9	-	-	-	-

Table 10	-Distance à parcourir (Montrabé) -Collège Montrabé : les élèves défavorisés arrivent d'un seul quartier (Amouroux)	-	-	-
Table 11	-	-	Equilibre pour la majorité des communes (ne sature pas Montrabé, respecte la mixité à Launaguet)	-
Table 12	-Temps de trajet domicile-collège OK -Réseau de transport (bus, métro) OK -Taux de mixité OK	-	-	-
Table 13				
Table 14	-La proximité géographique - hypothèse la moins pire	-	-	-

**Quels sont les points faibles / les inconvénients de 4 hypothèses proposées ?**

	Hypothèse 1	Hypothèse 2	Hypothèse 3	Hypothèse 4
Table 1	-défavorable pour Montrabé = nombre critique dépassé	-	-	- défavorable pour Montrabé = nombre critique dépassé
Table 2	Aucun choix pour Castelmaurou			
	-Taux de mixité de Launaguet (supérieur au taux actuel) - attention à ne pas déséquilibrer le collège de Launaguet en termes de mixité - pourquoi pas un apport d'élèves du quartier Croix Bénite ?	-Trop de monde sur Montrabé - Pourquoi les élèves du quartier Croix Bénite sont orientés vers St Jean et non vers Launaguet ?		
Table 3	- La Région doit se coordonner dans la liaison 3 <sup>ème</sup> -Seconde afin que Castelmaurou aille dans la sectorisation du nouveau lycée. Ce n'est pas le cas car les adresses comptent et non le collège. - Les bus de ville entre Montrabé et Castelmaurou - A St Jean il y a déjà une forte mixité : perdre Castelmaurou changerait le climat de l'établissement (surtout si on accueille beaucoup d'élèves de Rosa Parks) - Les effectifs de Montrabé	-Hypothèse moins bonne pour G Chaumeton	- Hypothèse moins bonne pour G Chaumeton	Hypothèse moins bonne pour G Chaumeton
Table 4	-Hypothèse avec le plus grand nombre d'élèves sur Montrabé	-Trop de transport : impossible à mettre en place -Carte trop compliqué – incompréhensible - Origines géographiques trop dispersées pour lier les enfants (impossible de se retrouver aux activités extra-scolaires)	-Trop de trajet - Carte complexe – découpage trop compliqué – démotivant pour les collégiens	- Temps de trajet trop long - Découpage difficile à lire

Table 5	- Trop de transport	- Trop d'arrivées (3 établissements/quartiers) pour intégrer le collège de Montrabé - Pourquoi le collège de Launaguet baisse en effectif alors qu'on remplit les autres	- Pourquoi le collège de Launaguet baisse en effectif alors qu'on remplit les autres ?	- Pourquoi le collège de Launaguet baisse en effectif alors qu'on remplit les autres ?
Table 6	Le collège de Montrabé absorbe 200 élèves environ alors que Quint n'augmente quasiment pas			
Table 7	- Le bassin de vie de Castelmaurou est plus centré sur l'Union et St Jean (activités extra-scolaires) - Pour Castelmaurou, le transport ne se fera plus en bus de ville (moins de flexibilité)			
	- les flux trop importants déséquilibrent les équipes pédagogiques (ouverture/fermeture de postes) - hypothèse moins équitable en termes de mixité	- trop de transport (coût : écologie)	- les élèves délocalisés vont être plus nombreux à arriver dans le collège (noyaux plus durs à intégrer)	- les flux trop importants déséquilibrent les équipes pédagogiques (ouverture/fermeture de postes)
Table 8	- effectif Montrabé très important	- trop de transports éloignés - mix trop important pour le lien social	- trajets un peu longs - difficile de créer du lien social - effectif Montrabé en hausse	- longs trajets
Table 9		- temps de trajet beaucoup trop long		- temps de trajet beaucoup trop long
Table 10	- Collège de Montrabé à saturation - Le collège de Launaguet qui est déjà équilibré en termes de mixité sociale pourrait se déséquilibrer - Quartiers très sensibles arrivant à St Jean	- Quartiers très sensibles arrivant à L'union - Beaucoup d'élèves en CSP défavorisée arrivant à Montrabé (problème pour les accueillir correctement) Izard et Amouroux – Beaucoup de parents mettraient leur enfant dans le privé - Saturation du collège de l'Union - Collège St Jean : avec gros effectif par rapport aux élèves défavorisés arrivants	- Quartiers très sensibles arrivant à St Jean - Très forte augmentation des élèves - Distances éloignées => transport en car compliqué => absentéisme - Collège de l'Union à saturation	- Collège de Montrabé à saturation (719) - Collège L'Union à saturation - Quartiers très sensibles arrivant à St Jean

Table 11	<ul style="list-style-type: none"> <li>-transport : temps de transport, absentéisme, écologie, fatigue pour les enfants (devoirs)</li> <li>-plus de passerelles avec les maitresses de CM2 (PAP, PPRG etc)</li> <li>-Taux de familles défavorisées déjà élevé à Launaguet (26%) : à ne pas augmenter de manière exagérée</li> <li>-Ne pas couper une commune</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-transport : temps de transport, absentéisme, écologie, fatigue pour les enfants (devoirs)</li> <li>-plus de passerelles avec les maitresses de CM2 (PAP, PPRG etc)</li> <li>- Trop centré sur Montrabé</li> <li>-Ne pas couper une commune</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-transport : temps de transport, absentéisme, écologie, fatigue pour les enfants (devoirs)</li> <li>-plus de passerelles avec les maitresses de CM2 (PAP, PPRG etc)</li> <li>-Temps de transport :long pour Montrabé</li> <li>-Ne pas couper une commune</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-transport : temps de transport, absentéisme, écologie, fatigue pour les enfants (devoirs)</li> <li>-plus de passerelles avec les maitresses de CM2 (PAP, PPRG etc)</li> <li>-Ne pas couper une commune</li> </ul>
Table 12	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'élèves à Montrabé trop important (253)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-temps de trajet trop élevé</li> <li>-coût de déplacement élevé</li> <li>-gestion quotidienne familiale « difficile »</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- temps de trajet trop élevé</li> <li>-coût de déplacement élevé</li> <li>-gestion quotidienne familiale « difficile »</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- temps de trajet trop élevé</li> <li>-coût de déplacement élevé</li> <li>-gestion quotidienne familiale « difficile »</li> </ul>
Table 14	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Pas de transport Tisséo Castelmaurou / Montrabé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Pas de transport Tisséo Castelmaurou / Montrabé</li> <li>-pas de mixité géographique</li> <li>-Temps de transport</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Pas de transport Tisséo Castelmaurou / Montrabé</li> <li>-pas de mixité géographique</li> <li>-Temps de transport</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Pas de transport Tisséo Castelmaurou / Montrabé</li> <li>-pas de mixité géographique</li> <li>-Temps de transport</li> </ul>

# Remarques, suggestions, questions des participants

## La mixité sociale

Participant : « Peut-on avoir un bilan précis de l'Education Nationale sur ce qui a été mis en place à Balma pour accompagner les nouveaux élèves : des chiffres sur les résultats scolaires, savoir comment ils ont été intégrés, ce qui a été mis en place au niveau des équipes enseignantes, CPE, etc. ? »

*Réponse CD31 : « Le sujet de ce soir est la sectorisation. Depuis plusieurs mois, un comité de suivi réunit l'Inspectrice d'Académie, ses services, la Préfecture, le Conseil départemental, la Ville de Toulouse, la Métropole, les associations de parents d'élèves et les représentants des organisations syndicales des équipes enseignantes. Vous pouvez vous rapprocher de vos représentants qui participent à ce comité de suivi.*

*Ce que nous avons mis en place à Toulouse est en train d'être dupliqué dans d'autres départements car c'est la seule expérience de mixité sociale qui ait réellement fonctionné, nous avons une intégration qui dépasse nos espérances. L'exemple de Pierre de Fermat a également très bien fonctionné, que ce soit au niveau de l'accueil des élèves ou des résultats scolaires »*

Enseignante : « J'ai 25 ans d'expérience dans l'enseignement et j'ai travaillé dans des collèges REP. Il n'y a pas d'établissements parfaits, mais mon constat est que pour que la mixité marche, il faut qu'elle soit modérée. Si les élèves avec des difficultés d'apprentissage sont peu nombreux, ils bénéficient de l'environnement et sont tirés par le haut. Par contre, si le nombre par classe est supérieur à 4 ou 5, c'est plus compliqué : c'est un seuil à ne pas dépasser. Et on ne sera pas à 25 élèves par classe. »

Enseignante : « J'ai également travaillé dans des collèges REP. J'ai bien compris le travail qu'il y a à faire, mais il y a un biais de départ : vous n'avez pas la connaissance de comment on crée les classes de 6<sup>ème</sup>. Les professeurs de CM2 nous donnent le profil de leurs élèves, nous disent s'ils sont moteurs, s'ils travaillent bien, s'ils ont des difficultés (d'apprentissage, de comportement ou autre) et ensuite on crée la mixité dans les classes. On aura besoin de faire ce même travail avec les enseignants des secteurs déplacés. Il ne faut oublier également que « défavorisés » ne veut pas dire « mauvais élèves » ou « turbulents ». Donc la mixité des classes est faite à ce moment-là. »

## Le périmètre du projet de sectorisation

Participant : « Pourquoi toutes les communes au nord de Toulouse ne sont pas intégrées dans le périmètre de travail ? »

*Réponse CD31 : « L'an dernier nous avons déjà travaillé sur ces communes et fait l'équilibrage sur les collèges. C'est pourquoi ils ne sont pas pris en compte »*

## L'évitement dans le privé

Participant : « Quid des collèges privés ? Existe-t-il des moyens pour qu'ils prennent eux aussi leurs responsabilités. »

*Réponse CD31 : « Aujourd'hui en Haute-Garonne nous avons une grosse concurrence avec les collèges privés. Il faut savoir qu'aujourd'hui le rectorat n'ouvre plus de classe dans le secteur privé car ils sont eux aussi saturés. De plus, les enfants qui sont dans le privé depuis l'école maternelle ou élémentaire seront prioritaires pour aller dans un collège privé. Il sera très compliqué pour les enfants qui sont dans des écoles publiques d'entrer dans un collège privé, donc la fuite de l'enseignement public vers le privé est assez limitée. »*

## Les transports

Parent d'élève : « Attention aux élèves : s'ils ont une heure de transport matin et soir pour aller au collège en plus des activités extrascolaires, ça ne va pas être possible. »

*Réponse CD31 : « L'objectif que se fixe le Conseil départemental est de ne pas dépasser 35 min de trajet. Ces temps de trajet sont vérifiés par des contrôleurs sur le terrain et on établit des fiches horaires. Exemple des élèves de la Reynerie qui ont été déplacés à Balma qui, après 2 ans, ont mis le temps que l'on avait prévu, c'est-à-dire 35 min. »*

### **L'urbanisation**

Parent d'élève : « A quand une politique d'urbanisme correcte qui intègre la mixité ? Les problèmes de mixité dans les collèges ne sont que le reflet de cette politique aberrante. Il faudrait résoudre les problèmes à ce niveau avant de changer la sectorisation. »

### **Des pistes d'amélioration pour les réunions de concertation**

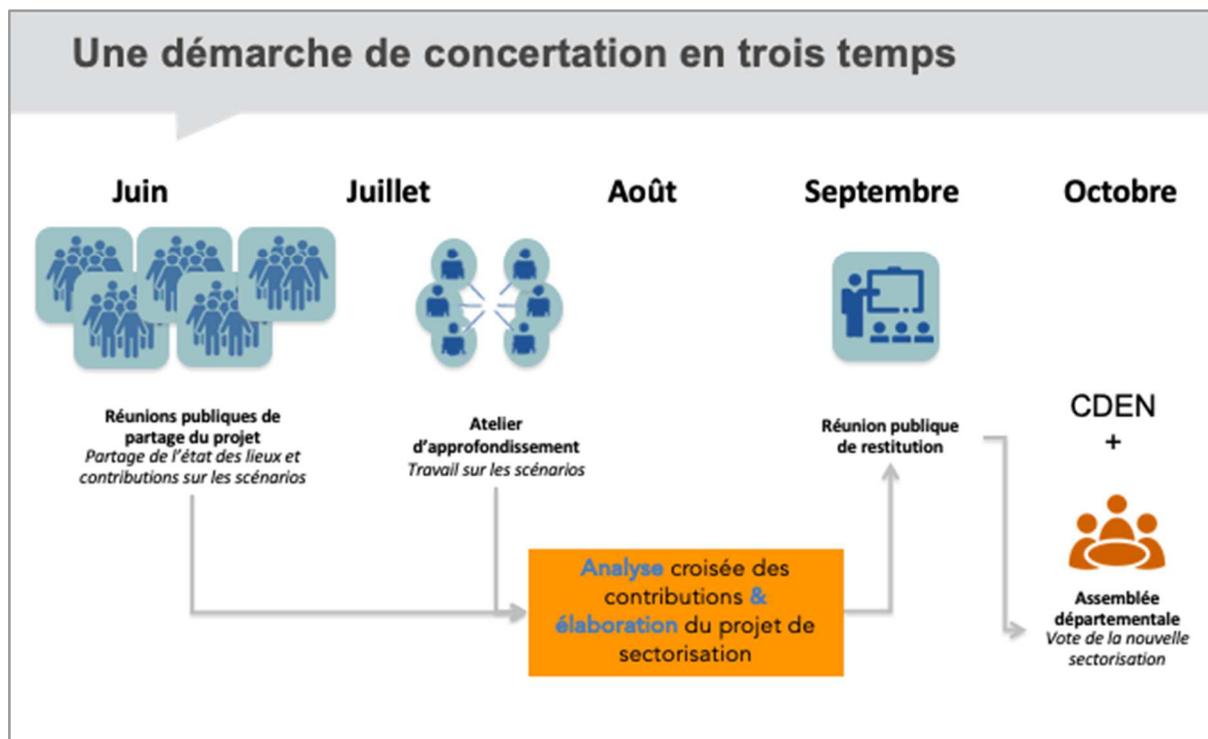
Des participants ont suggéré des améliorations pour les futures rencontres de concertation :

- Assurer une meilleure communication en amont auprès des parents : 2/3 des personnes présentes l'ont appris par hasard
- Informer aussi les parents d'élèves des collèges qui ne changent pas de sectorisation, mais dont les collèges accueillent de nouveaux secteurs
- La date de décision prévue en octobre 2019 est trop proche : il n'y a pas suffisamment de temps de concertation
- La présence du Rectorat permettrait de mieux travailler sur le sujet

Sur les contenus présentés :

- Dans les hypothèses, les flèches devraient être proportionnelles aux effectifs alloués pour mieux confronter les données

## Les prochains RDV



L'atelier d'approfondissement aura lieu le  
**9 juillet 2019 à 18h00**  
à la MDS de Borderouge

La réunion publique de restitution aura lieu le  
**13 septembre 2019 à 18h00**  
au Collège Paul Cézanne  
à Montrabé

Compte-rendu rédigé par l'équipe d'animation  
(Idées Communes/ Imaginations Fertiles)